

PRÉINSCRIPTION

Année scolaire 2018-2019



Chers parents,

Les préinscriptions scolaires pour l'année 2018-2019 auront lieu **entre le 15 novembre et le 15 décembre 2017**. Les nouveaux effectifs actés permettront de prévoir le nombre futur de classes par les services de l'Education Nationale. **Cette inscription concernera également les activités périscolaires si vous le spécifiez.**

Pour cela il vous suffit de :

- téléchargez le document de préinscription, disponible sur le site internet de la ville (<http://esbly.org/ecoles/>) et de le retourner, dûment complété, à l'adresse mail suivante : adelaunayduchemin@mairie-esbly.fr

ou bien de :

- vous rendre à l'accueil de la Mairie afin de compléter le dossier de préinscription.

Sont concernés :

- **Les esblygeois :**
 - ✓ Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015 (première année de maternelle)
 - ✓ Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012 (passage en cours préparatoire - CP)
- **Les nouveaux esblygeois :** tous les enfants d'âge maternel et élémentaire (nés à partir du 1^{er} janvier 2015)

Liste des documents à nous fournir :

- Le dossier de demande
- La copie recto-verso de la pièce d'identité des deux parents
- Une copie complète du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Une copie de la page de vaccination du carnet de santé
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, téléphone, eau, attestation d'hébergement, quittance de loyer, bail signé des deux parties, compromis de vente)
- Une autorisation écrite datée et signée du parent qui n'a pas rempli le formulaire, stipulant son accord pour l'inscription scolaire sur la commune, en cas de vie maritale, séparation, divorce avec autorité parentale conjointe
- Une copie du jugement de séparation ou de divorce pour les familles concernées